NORD

DOUAI

Concert municipal. — Voici l'ordre du jour de la [illegible] qui aura lieu le jeudi 24 mars 1910, à [illegible] :

[illegible] et communications. — Allocations [illegible] aux Hospices sur [illegible] ; demandes de droits ; abonnement du marchande de bois — Lycée, [illegible] — Modification de bons de Bologne ; honoraires de l'artiste lyrique, musiciens de l'orchestre, allocations, exploitation 1910-1912, rapport de la commission. — Assistance aux vieillards infirmes et incurables : cent transcrits.

Bon client. — Se présentait rue de Bellain Mam Wong, restaurant rue de la Cave-d'Or, a glissé et s'est tuit une épaule.

Les Mélomanes douaisiens. — Quelques semaines nous séparent encore de la brillante matinée qu'organise pour le dimanche 3 avril, au Cirque municipal, la Société Choral « Les Mélomanes Douaisiens » et déjà elle fait l'objet de toutes des conversations.

La réputation artistique de cette société ne peut [illegible] sur la valeur de cette audition. Les [illegible] que se sont assurés les organisateurs, ne laissent aucun doute sur la réussite.

C'est d'abord Mme Marguerite Fagès, cantatrice des concerts du Kursaal d'Ostende, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles, qui vient à Douai avec un passé glorieux. Nous reviendrons d'ailleurs plus longuement sur cette intéressante artiste.

L'Harmonie municipale de Tourcoing — Inutiles pour dire et nous la croyons sans faiblesse — réserve au public douaisien une audition des mieux choisies, avec un programme digne de la réputation de cette brillante phalange.

La « Quintette Doualien » est pour le grand public une révélation, puisque, seuls, certains privilégiés ont eu le bonne fortune de l'entendre. Les artistes qui le composent ne sont pas inconnus et il suffit de s'en rapporter à leur valeur pour être persuadé de l'intérêt que le public prendra à les écouter.

La Société, qui ne peut se départir de son noble but de philanthropie, donnera en matinée de gala au profit de l'œuvre de la « Mutualité Maternelle ».

Société Chorale « La Lyre » — Echos de la soirée. — Le quatre-dix-sept au profit de la Société Générale de Secours mutuels lors du concert de « La Lyre » du 13 mars, a produit la somme de [illegible] fr. [illegible] M. Hippolyte Copin, président de « La Lyre » fait remettre à M. Edouard Leclercq, président de la Société de secours mutuels.

La Présidence de la Société Générale de Secours Mutuels à M. Copin, président de « La Lyre ».

Mon cher Collègue,

Je vous remercie au nom de la Société Générale de Secours Mutuels d'avoir bien voulu nous associer d'une manière aussi généreuse que délicate, au beau concert de « La Lyre ». Jamais je n'ai [illegible] comment les chanteurs de deux villes aussi distantes que Douai et Cambrai [illegible] pu arriver à un tel ensemble, à une semblable perfection. Tous les artistes et amateurs qui m'ont pu parler sont ravis et M. Paul Allouchery a vraiment le droit d'être fier d'une exécution aussi merveilleuse.

Je reçois l'instant la produit de la quête 1910 fr. 50. C'est un résultat magnifique, je ne veux pas tarder à vous réitérer personnellement et à vous prier de présenter à tous vos collaborateurs, comme aussi et surtout aux charmantes jeunes filles et aux aimables assistantes qui les ont accompagnées, l'expression de notre sincère gratitude.

Nous glorierons, comme vous en avez eu la bonne, le montant de cette collecte à la section des pupilles, dont les débuts ont été si remarquables et qui mérite, à tous égards, d'être encouragée.

Edouard Lemaire.

SIN-LE-NOBLE. — Union Démocratique et Sociale. — Le lundi 21 mars, à 8 heures du soir, aux lieu chez M. Lebièvre Henri, quartier du Faubourg, une grande conférence.

M. Wylomé, maire et conseiller général, le président, M. d'Hooghe, candidat du Congrès, y prendra expliquer son programme.

Nous ne doutons pas que tous les républicains loyaux et sincères, qui reprennent le dogme hélas et dangereux du collectivisme unifié, n'y viennent applaudir le représentant d'une République d'ordre, de progrès, de justice et de fraternité.

DOUAIN. — Le dimanche 3 mai 1910 aura lieu la grande fête annuelle ; elle se tiendra cette année rue de Douai, Bourlet et de Douai, de 4 heures du matin à une heure de nuit. L'après-midi, de 2 h. à précises à 5 heures du soir aura lieu un grand concours de masques, le concours est ouvert à tous, même aux étrangers. Il y a 15 prix en numéraire, plus 6 prix aux jeunes aux trois catégories. La 1re catégorie devra comprendre les chars ou groupes de plus de 20 personnes ; la 2e, les groupes de 10 à 20 personnes ; la 3e, comprendre les couples et personnes isolées, le tout aussi plus beaux ou aux plus originaux. Nous publierons ultérieurement le règlement du concours, ainsi que nous donnerons la liste des prix.

VALENCIENNES

Hubert's-Club Valenciennois. — Les courses de lévriers. — On sait que l'Hubert's-Club Valenciennois organise pour juin prochain une [illegible] absolument nouvelle à Valenciennes, [illegible] de lévriers.

[illegible] Les [illegible] Les [illegible] Les [